



# A.P.D.H.

Actions pour la Protection des Droits de l'Homme

---

## DECLARATION DE L'APDH SUR LA TENTATIVE DE COUP D'ETAT REVELEE PAR LES FDS

### **1 – RESUME DES FAITS**

Le mardi 12 décembre 2006, sur les antennes de la Première chaîne de la télévision nationale, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de Côte d'Ivoire ont, dans un communiqué lu par leur porte-parole, le Colonel GOHOUROU BABRI Hilaire, informé l'opinion nationale et internationale de ce qu'un coup d'Etat se tramait dans le pays depuis plusieurs semaines, que cette tentative de putsh venait d'être déjoué et ses cerveaux et acteurs démasqués.

Relayant intensément cette information, la presse nationale est allée plus loin, en donnant des noms de personnalités impliquées, parmi lesquelles Monsieur Adama BICTOGO, membre du parti du Rassemblement Des Républicains (RDR) et Conseiller politique du Premier Ministre Charles KONAN BANNY.

Ce dernier aurait été exfiltré de l'Hôtel du Golf où il résidait par la Force française dite Licorne et serait réfugié au 43<sup>ème</sup> BIMA.

### **2 – ANALYSE DES FAITS**

D'abord, l'**APDH** note avec beaucoup de regret que le communiqué des FDS n'ait pas été plus précis ; ce qui aurait achevé de convaincre tous les sceptiques, qui ne croient aux projets de coups d'Etat que lorsqu'ils sont réussis.

Ensuite, l'**APDH** est d'une part choquée par le cynisme de la classe politique, qui tente toujours de banaliser les faits, tant qu'ils émanent du camp adverse ; mêmes si ces faits sont très graves comme c'est le cas actuellement. D'autre part, l'**APDH** fait observer que le silence des personnalités incriminées, ainsi que celui de leurs proches, de leur parti politique ou de leurs protecteurs désignés, aussi bien dans les médias nationaux qu'internationaux, contribue à entretenir le doute sur leur innocence dans ce projet funeste.

Enfin, l'**APDH** est très scandalisée par la tiédeur de la réaction de l'ONU et particulièrement par le mutisme des Autorités françaises, alors que la France est ouvertement accusée à travers sa Force, la Licorne. Cette attitude de la France est d'autant plus curieuse que le présent drame constitue une source supplémentaire d'angoisse pour les populations et une réelle menace pour la résolution 1721 dont la France est la principale initiatrice.

En conséquence de ce qui précède, l'**APDH** adresse le message ciaprès à ceux qui peuvent avoir un rôle à jouer dans l'élucidation de ce drame.

### **3 – MESSAGES DE L'APDH**

- **Aux Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire :**

-L'**APDH** félicite les FDS pour leur loyauté et leur fidélité à la République ;



# A.P.D.H.

Actions pour la Protection des Droits de l'Homme

---

-L'**APDH** les exhorte à redoubler de vigilance et à fuir toute manipulation, d'où qu'elle vienne, car c'est l'avenir de toute la Côte d'Ivoire, ainsi que leur propre vie qui sont en jeu ;  
- Toutefois, l'**APDH** tient à leur préciser que ce nouveau rebondissement dans la crise ne devrait guère justifier des abus ni occasionner des violations des droits de quelque citoyen que ce soit. A cet égard, l'**APDH** exige que la liste de toutes les personnes arrêtées soit rendue public, ainsi que leur lieu de détention.

• **Au Gouvernement de transition :**

-L'**APDH** demande qu'une commission nationale d'enquête soit instituée, afin de situer les Ivoiriens et le monde entier sur la véracité ou non de ce projet de coup d'Etat ; ce qui permettrait au Peuple de disqualifier une fois pour toute les putshistes dans le jeu politique national.

-L'**APDH** invite spécialement Monsieur le Premier Ministre Charles KONAN BANNY, dont l'un des collaborateurs est mis en cause, à se prononcer clairement dans ce dossier.

• **Au Président de la République :**

L'**APDH** invite le Président de la République, **SEM Laurent GBAGBO**, à instruire Monsieur le Procureur de la République sur la question, de sorte à punir de façon très exemplaire les auteurs de cette nième tentative de coup d'Etat. Pour l'**APDH**, il ne s'agit plus maintenant de « *regarder le dos nu des nageurs* » ; mais de les traquer dans l'eau, de les en retirer et de les remettre entre les mains de la Justice !

• **A la France :**

En tant que pays initiateur de la résolution 1721, qui a maintes fois clamé haut et fort que la crise ivoirienne ne doit point se résoudre par les armes, la France doit clairement se déterminer face à ces accusations de complicité dans des activités subversives et permettre à l'opinion nationale et internationale d'être enfin situer sur son rôle réel dans la crise ivoirienne.

Ceci est d'autant plus important pour la France elle-même que le débat sur son implication dans le génocide rwandais refait jour actuellement.

Enfin, la France devrait donner plus d'éthique à sa politique, à travers ses prises de position et ses actes sur le continent africain.

Fait à Abidjan, le 14 décembre 2006

**Pour l'APDH, le Président**

**Dr BOGA Sako Gervais**